



Janvier 2025 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a renouvelé des emprunts à hauteur de CHF 7'000'000.-.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a approuvé :
 - les trois principes moteurs de son action que sont la transparence, la transversalité et la réactivité.
 - la directive sur le fonctionnement du Conseil municipal.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a approuvé l'accord de bon fonctionnement du Conseil municipal.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a validé la répartition des dicastères.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a approuvé les lignes stratégiques de la législature 2025-2028.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a :
 - approuvé le tableau de bord des projets avec l'attribution des responsabilités des projets et investissements 2025.
 - désigné les équipes de projets.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a :
 - constitué les commissions permanentes internes et les commissions permanentes mixtes.
 - nommé les membres, issus du Conseil municipal et du personnel communal, au sein des commissions précitées.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a désigné des représentants dans trente-trois institutions, soit dans l'organe exécutif, soit pour représenter la Commune à l'assemblée générale.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a fixé la rémunération des membres du Conseil municipal.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a fixé la rémunération des commissaires.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a désigné les présidents des bureaux de vote pour l'année 2025.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a fixé la rémunération de la juge et du vice-Juge du cercle judiciaire Saint-Maurice / Evionnaz / Collonges.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a :

- nommé Jean-Marc Widmer et Alain Duroux membres du tribunal de police.
- désigné Jean-Marc Widmer Président du tribunal de police.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a, dans le cadre de la rénovation et agrandissement du groupe scolaire 2, accepté la dépense hors-budget, pour la réfection du réseau sanitaire, d'un montant estimatif de CHF 60'000.-.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025, le Conseil municipal a approuvé plusieurs demandes liées à l'organisation de manifestations sur le territoire communal.
- Lors de la séance du 15 janvier 2025 a, dans le cadre de travaux d'entretien du torrent du St-Barthélémy et faisant suite aux intempéries de 2024, adjudé :
 - les travaux d'entretien des ouvrages du St-Barthélémy à l'entreprise Michaud & Mariaux SA.
 - la réparation de la structure métallique du barrage B du St-Barthélemy à l'entreprise métal 3D.
 - la réparation des instruments de mesure du barrage B du St-Barthélemy Barthélemy à l'entreprise Huggenberger AG.

Etabli et publié le 10 février 2025.